

## Où est passée la démocratie ?

Des élections législatives organisées en toute hâte sur un coup de tête du Président Macron. Des résultats qui ne conviennent pas à la majorité présidentielle. La nomination d'un gouvernement de droite, qui n'a pourtant obtenu que 7,25% des suffrages aux législatives remportant 46 petits sièges à l'Assemblée nationale. On prend les mêmes et on recommence.

À l'heure où la démocratie participative, la concertation citoyenne, les projets collectifs, prennent de l'ampleur dans nos communes et démontrent l'importance de l'intelligence collective, le Président Macron, lui, bafoue, le vote des Françaises et des Français. Pire, il organise une coalition de partis non plébiscités par les électeurs. Le Gouvernement Michel Barnier, qui ne sera pas "automatiquement censuré" par le parti de Marine Le Pen, fait la part belle aux idées du rassemblement national en faisant de l'immigration la thématique principale de cette rentrée politique.

Une fois encore nous assistons à une mise en opposition des populations les plus faibles sans aborder les dérives de notre système capitalistique. La réforme des retraites conspuée par les citoyens ? Elle ne sera "retouchée qu'à la marge" ! la défense du pouvoir d'achat ? une hausse anticipée du SMIC de 2 petits% ! La participation des plus fortunés à la baisse du déficit de l'État ? Elle sera "faible et limitée dans le temps" ! Une fois encore la volonté du peuple a été ignorée et les institutions instrumentalisées.

Espérons que la réponse collective ne sera pas l'abandon des urnes ou le vote d'extrême droite mais un recentrage de l'engagement citoyen au plus proches des réalités : celui des communes !

**Les élus de la majorité municipale**

## Cantine : Nos enfants méritent mieux que des repas sacrifiés !

Depuis plusieurs semaines, nos enfants se voient privés chaque jour d'un composant du menu à la cantine : entrée, viande, légumes, fromage ou dessert, tout y passe. Cette décision, prise par la majorité municipale pour des raisons économiques, soulève une question essentielle : jusqu'où faut-il aller pour ne pas augmenter les prix des repas ?

**Nous avons toujours défendu le maintien de tarifs accessibles pour les familles**, et vous le savez. Mais est-ce une raison pour sacrifier l'équilibre alimentaire de nos enfants ? Faut-il que la santé des plus jeunes paie les choix de gestion de la municipalité ? **Nos enfants méritent des repas complets et équilibrés, et non des portions réduites sous couvert de restrictions budgétaires.**

Encore plus alarmant, c'est la manière dont cette décision a été communiquée, pas de réelle annonce officielle. Ce sont nos enfants qui, rentrant de l'école avec la faim au ventre, ont informé leurs parents. Est-ce ainsi que l'on gère la nutrition scolaire ? Comment peut-on tolérer une telle déconnexion entre la mairie et la réalité des familles ?

**Nos enfants doivent-ils vraiment subir les conséquences des erreurs budgétaires ?** D'autres communes, notamment en Côte-d'Or, ont su maintenir des repas complets tout en préservant des prix bas. Pourquoi ne pas explorer ces solutions plutôt que de réduire les portions ?

Nous demandons à la majorité de revoir cette politique. Il est temps de trouver des alternatives qui ne pénalisent pas nos enfants. Leur bien-être doit être une priorité, pas un ajustement comptable.

**Sébastien KENCKER.**  
**Le groupe ETIQ**

## Quetigny Centre : quartier prioritaire de la politique de la ville

En France métropolitaine, 1362 quartiers défavorisés où vivent cinq millions de personnes peuvent bénéficier, dans le cadre de la politique de la ville, d'aides spécifiques, en matière de fiscalité, d'emploi, d'économie, d'insertion, d'action sociale. Après en avoir été exclu en 2014, le quartier Quetigny Centre (rues Ronde et Huches, place Albert Camus, avenues du Cromois et du Château pour partie) a été réintégré dans ce dispositif début 2024, mais sans la rue du pré Bourgeot et du cours Sully. C'est une bonne nouvelle pour les 1425 habitants de ce quartier dont 27% où vivent en dessous du seuil de pauvreté, deux fois plus que la moyenne de notre ville.

Premiers bénéficiaires de ce dispositif les deux bailleurs sociaux (CDC Habitat et Grand Dijon Habitat) pour lesquels le dernier conseil municipal vient de confirmer une exonération partielle de la taxe foncière d'un montant de 100 000 euros en contrepartie d'un meilleur service de proximité, d'animation, de lien social et de tranquillité publique en faveur des locataires. La commune devra se montrer très vigilante vis-à-vis de bailleurs qui n'ont pas toujours été, au dire de nombreux locataires, à la hauteur de leur mission.

La politique de la ville dans les quartiers prioritaires devrait pouvoir apporter un mieux-vivre pour celles et ceux qui y vivent. Mais elle ne réglera rien d'essentiel dans la vie des personnes les plus vulnérables pour lesquelles les revenus et l'emploi demeurent les urgences les plus fortes, questions qui relèvent d'abord des politiques de l'État mais auxquelles la municipalité peut aussi contribuer à répondre.

**Les élus de Réinventons Quetigny**